

BUREAU FEDERAL

Réunion du 18 Avril 2014 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.
MM Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL, Pierre COLLOMB, Jean-Pierre HUNCKLER,
Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : MM. Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO et Philippe
LEGNAMÉ.

Assistent : MM. Patrick BEESLEY (DTN), Frédéric CHALOUPY, Sébastien DIOT, Alain GAROS, Damien
HENO, Antoine LEGENTIL, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.
Mme Nabila DEKKICHE.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Modif Affiche 400x600mm
	2	Suivi Eco Charte interne
	3	Titres Champions

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et excuse Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Philippe LEGNAME, et Jean-Marc JEHANNO.

2. Présidence (JP SIUTAT)

Jean-Pierre SIUTAT adresse les félicitations du Bureau Fédéral à l'équipe de Tango Bourges Basket pour son parcours en Euroleague qui a fini 4ème du Final 8 et salue la participation de Chantal Julien qui représentait la France en tant que commissaire de cette compétition et d'Edwige Lawson-Wade, en tant qu'ambassadrice FIBA Europe.

Le nombre de licenciés continue d'augmenter, la FFBB compte plus de 561 860 licenciés, dont 501 864 compétitions.

Jean-Pierre SIUTAT a adressé les félicitations de la FFBB à Mme Najat VALLAUD BELKACEM qui a été nommée Ministre des Sports ainsi qu'à son Secrétaire d'Etat M. Thierry BRAILLARD.
La Ministre est enchantée de travailler avec la FFBB et a annoncé sa volonté de faire rayonner le sport sur le plan international.

La Ministre, lors d'une réunion au CNOSF, a présenté ses orientations sur l'évolution de la loi sur le sport.

FIBA Europe a demandé à la FFBB de se rapprocher de la Fédération Ukrainienne qui rencontre des difficultés en raison de la situation politique actuelle concernant l'organisation du Championnat d'Europe masculin 2015.

La FFBB a informé le gouvernement français que la candidature de la France pourrait être retenue pour l'organisation de la 1^{ère} phase de l'Euro 2015. L'Etat français a fait part de son possible soutien financier à la FFBB pour l'organisation de cet événement.

FIBA Europe devrait lancer un appel à candidatures, dans le cadre d'un plan B, et pourrait communiquer sa décision lors du week-end du 14 et 15 mai 2014.

3. Délégation à la Marque (JP HUNCKLER)

a. Point général

- i. Finales des Coupes de France : toutes les équipes sont connues à ce jour.**

Vendredi 9 mai 2014 :

10h00 - 17h00 : Finales administration pénitentiaire

19h00 : Finale Basket Fauteuil - **Hyères - Le Cannet**

Samedi 10 mai 2014 :

13h00 : Finale Trophée féminin - **Geispolsheim CJS (NF1) - CSP Rezé (NF1)**

15h30 : Finale U17 féminines - **Union Lyon BF - Bourges Basket**

18h00 : Finale Pro féminines - **ESB Villeneuve d'Ascq (LFB) - Bourges Basket (LFB)** - En direct sur Sport+

Dimanche 11 mai 2014 :

13h00 : Finale Trophée masculin - **BCM Gravelines (NM3) - Pays Aix BA (NM3)**

15h30 : Finale U17 masculins - **BCM Gravelines - Olympique Antibes**

18h30 : Finale Pro masculins - **JSF Nanterre (Pro A) - SLUC Nancy (Pro A)** - En direct sur Canal+ Sport

- ii. Le Stade Pierre de Coubertin affiche complet sur les journées des 10 et 11 mai 2014. Seulement 300 invitations par journée seront attribuées cette année, pour 1000 à Bercy la saison précédente.**

Françoise AMIAUD informe que la journée des légendes se déroulera à l'INSEP le 7 mai 2014. A cette occasion, une plaquette « basket au féminin » sera remise aux pensionnaires du Centre Fédéral. Une remise officielle d'un maillot avec le nom des joueurs et des joueuses sera effectuée pour les sortants. Lors de la journée porte ouverte du 10 mai 2014, une cérémonie avec une animation sur l'histoire du basketball sera organisée en présence de la Marraine de la promotion, Mme Edwige LAWSON WADE.

1. Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une présentation de l'histoire du basket soit effectuée également dans les centres de formation des clubs de LNB, LFB et dans les Pôles Espoirs.
2. Alain BERAL informe que l'Association des Anciens interviendra dans les centres de formations de Pro A et qu'à cette occasion la plaquette FFBB sera distribuée.

iii.

1. Visuel de l'EDF Féminine « Bleu blanc tour 2014 » prochainement dévoilé
2. OPEN de France : Un repérage a été réalisé, on note un excellent accueil des collectivités territoriales. Le cahier des charges de l'organisation de l'évènement sera adapté de façon à ce que toutes les conditions soient réunies pour que l'organisation coûte moins cher à la FFBB.
3. Jean-Pierre SIUTAT a rencontré les dirigeants du Centre National Sports de la Défense à Fontainebleau le 26 mars dernier (Ex-Bataillon de Joinville). Une convention de partenariat entre la FFBB et le CNSD est à l'étude. Dans le cadre de la promotion du Basketball, une proposition a été faite d'organiser un match de basket sur un porte avion à Toulon et un match de 3x3 dans un avion Alpha Jet.
4. FFBB Store : Suite au changement d'équipementier, FFBB Store repart sur des bases saines pour lancer de nouveaux produits. Une braderie sera organisée prochainement pour la vente des produits de l'Euro féminin 2013.

4. Délégation aux Territoires (P COLLOMB)

a. Point général

- i. Rappels efficaces sur les plans de développement territoriaux (PDT) lors des réunions de zones. Il a été demandé de cibler les priorités territoriales. Environ 20 PDT ont été déposés à la FFBB à ce jour. Il est important de signaler que les PDT doivent être adaptés aux besoins des territoires et qu'il faut éviter de copier sur la démarche fédérale qui n'est pas nécessairement appropriée.
- ii. Démarches sur les CTC : 30 CTC sont en cours d'homologation, et autant à venir. Un travail de réponse permanent est réalisé par Philippe CABALLO. On constate que toutes les CTC ne correspondent pas à l'idée que la FFBB s'en faisait.
- iii. Jean-Pierre SIUTAT remarque les difficultés de transmission des informations de la politique territoriale vers les clubs de la LNB et souhaite qu'une communication soit effectuée pour leur présenter la démarche fédérale.
- iv. Présentation lors du prochain Comité Directeur de la situation concernant le nombre de CTC / PDT. Un débat sera à l'ordre du jour concernant le contrôle des obligations des CTC.

b. Démarche citoyenne

- i. Travail sur les incivilités : Propositions d'actions concrètes sur les Finales des Championnats de France de Jeunes – (*Annexe 1*). *La Campagne se nomme : Un supporter / insupportable*
 1. Une affiche Format 40x60, un Kakémono seront envoyés avec une note explicative sur les sites des phases finales des championnats de France. Un compte-rendu sur cette campagne sera demandé au délégué présent sur le site.
 2. Déploiement des supports de communication également sur les finales des TIL / TIC.
 3. Envisager la lecture d'un texte par une personnalité du basket avant chaque rencontre.
 4. Idée d'une tenue d'arbitre pour les jeunes officiels avec un slogan, type « Chut j'arbitre ». Envisager une commande de tee-shirts pour officiels.
- ii. Eco Charte Interne
 1. Un bilan annuel de l'Eco Charte Interne a été présenté au personnel de la FFBB ; La Commission est satisfaite des actions réalisées au sein du siège de la FFBB (*Annexe 2*).
 - a. Organisation d'une réunion de formation le vendredi en fin de matinée pour travailler sur une formation visioconférence
 2. Priorités 2014 – 2015 / Engagements mai à août 2014
 - a. L'idée des ruches a été abandonnée
 - b. Etude d'un contrat d'entreprise avec Autolib, étude de la loi sur la fiscalité.
 - c. Travaux en cours sur la collecte sélective des déchets
 - i. Demande de travailler sur la collecte du papier
 - d. Travail sur la mobilité des salariés et des élus

5. Délégation à la Jeunesse (C GISCOU)

a. Point général

- i. L'Opération Basket Ecole continue de fonctionner.
- ii. Réunion UNSS
 1. Point d'achoppement sur le championnat Excellence (cas des jeunes avec un an d'avance qui ne sont pas autorisés à jouer et qui ne peuvent pas être surclassés).
 2. Voir les points de blocage. A débattre lors du prochain Comité Directeur pour savoir quelle attitude la FFBB doit adopter concernant la participation des équipes de pôles dans les championnats UNSS
 3. Un bon travail de coordination a été réalisé sur le dossier des jeunes officiels grâce à la mise en place de passerelles avec des niveaux de critères d'évaluation identiques en fédéral et en UNSS.
- b. Programme de fidélisation : Présentation de la cartographie en juillet 2014.
 - i. A étudier au Comité Directeur de juillet ou octobre
- c. 70 participants se sont inscrits pour le forum national qui aura lieu en Vendée du 27 au 29 juin aux Sables d'Olonne.
- d. Un tableau récapitulatif des actions de la Délégation Jeunesse sera proposé lors du prochain Comité Directeur.

6. Délégation au Haut Niveau (P LEGNAME)

- a. Point général
 - i. Support disponible
- b. JFL (Joueur Formé localement)
 - i. La Commission Européenne a mis en demeure la FFBB sur le processus « JFL ». D'autres pays en Europe sont concernés par cette problématique du JFL, la FFBB échangera avec ces pays lors de l'Assemblée Générale de FIBA Europe le 15 mai. Un groupe de travail (FFBB/LNB) étudie actuellement les textes réglementaires afin d'harmoniser le statut JFL dans tous les championnats de France y compris LNB. La création d'un nouveau statut est à l'étude actuellement : « joueur en formation ».
- c. LNB et situation en Europe
 - i. La LNB travaille pour positionner les clubs français dans les compétitions européennes. L'Euroligue aujourd'hui n'envisage pas d'arrêter le calendrier de la compétition en fonction des fenêtres définies par la FIBA pour la programmation des rencontres des équipes nationales.
 - ii. Alain BERAL expose les dossiers en cours :
 - 1. JFL
 - 2. Europe, avec la nouvelle réforme de l'Euroligue. Difficultés avec la FIBA. La saison prochaine le nombre de clubs masculins engagés dans les compétitions européennes sera de : 1 (ou 2 ?) en Euroligue et 5 en Eurocup. Nécessité de faire émerger de grands clubs en France.
 - 3. Le groupe de travail sur le dossier « Invitations » est en phase de finalisation. Les dossiers sont bien meilleurs que la saison dernière.
 - 4. Formation : obligation d'intégrer le nouveau système de compétition FIBA de 2017 et de mettre en place des actions efficaces pour s'adapter à ces changements.
 - 5. Championnat : à ce jour il n'est pas possible de savoir qui sera champion en PRO A.
Descentes possibles de Roanne et Antibes en PRO B.
 - 6. Evènement : plus de partenaires seront présents à la soirée des trophées.
 - 7. Préparation des finales des championnats.
 - 8. La journée de redémarrage du championnat LNB « Match des Champions » se déroulera à Rouen en présence de Nicolas BATUM qui sera le porte drapeau.
 - 9. Droits TV : La Fédération Française de Handball a fait le choix de jouer le mercredi et le jeudi, cela libère le mardi et le samedi pour la programmation des rencontres télévisés du Basketball. Le premier multiplex se déroulera le 5 mai sur Sport+ et Canal+ sport. Idem pour la première journée de LNB. Travail sur la négociation des futurs droits TV.
 - 10. Les revenus marketing de la LNB sont passés de 400 à 800k€ de hors partenariat Disney. L'objectif est d'atteindre 1,5M€ la saison prochaine.
 - 11. Pro B : réforme du système de compétition pour la saison prochaine. Mise en cause de la composition des poules cette saison. Les Poules seront maintenues avec résultat qualificatif pour la Disney Cup.
 - iii. Réflexion sur la passerelle NM1 / PROB, en cours de saison entre ces deux divisions
 - iv. JNFL en NM1 : proposition de passer de 2 à 3 (harmonisation avec les règles de participation de la PRO B, l'objectif est de simplifier les passerelles entre ces 3 divisions).
A débattre avec les clubs de NM1 puis faire valider lors du prochain Comité Directeur.
 - v. Jean-Pierre HUNCKLER regrette l'utilisation de la langue anglaise lors des temps-mort et des interviews télévisées ainsi que la tenue des joueurs, pendant et après les rencontres.
Alain BERAL a déjà évoqué ce sujet en Comité Directeur LNB, le sujet est complexe dans son traitement.
- d. LFB
 - i. Règlements sportifs LFB (Compétition, OPEN, accès coupes d'Europe) et LF2
 - 1. Quelles accessions de LF2 en LFB ? Propositions
 - a. Le Champion de France
 - b. 1^{er} de la saison régulière
 - c. Si non : le 2^{ème} de la saison régulière
 - d. Aucune autre équipe de LF2 ne sera sollicitée

7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (S PIOGER)

- a. Point général
- b. CFJ
 - i. Modifications réglementaires
 - 1. Pierre COLLOMB souhaite que la composition de la Commission disciplinaire soit constituée d'une minorité de membres élus au comité directeur, au moment du jugement.
 - 2. Pierre COLLOMB souhaite que les textes prévoient la possibilité d'un recours en matière administrative (Titre 9 des règlements généraux). Permettre à la Chambre d'Appel, après annulation d'une décision sur la forme, de se ressaisir sur le fond. Ceci est prévu en matière disciplinaire mais pas en matière administrative.
 - 3. Fautes techniques : ouverture d'un dossier disciplinaire à partir de 4, puis 6 puis 8 fautes techniques.
 - a. Nécessite lors de l'Assemblée générale de modifier et de valider le règlement disciplinaire
 - 4. Rappel de la période de mutation pour la saison 2014/15 : du 1er au 30 juin 2014 inclus.
 - 5. Précision sur l'article 432 des règlements généraux et notamment sur la date butoir de qualification au 30 novembre pour évoluer en championnat de France. La lettre de mutation et les pièces composant le dossier de demande de licence doivent être envoyées au plus tard le 30 novembre ou le dossier complet doit-il être parvenu complet à l'organisme compétent avant le 30 novembre ? Revoir les textes.
 - 6. Voir définition précise des championnats jeunes dans nos textes

8. Secrétariat Général (T BALESTRIERE)

- a. Demande d'évolutions des applications informatiques – arbitrages
 - i. Support disponible, à priori phasage proposé. Restent :
 - 1. Des cahiers des charges à préciser
 - 2. Des coûts de réalisation à consolider
- b. Débriefing suite aux réunions de zones
 - i. Bonne participation des comités et des ligues
 - ii. Communiquer les comptes-rendus de ces réunions.
 - iii. Obligation de limiter les contenus à 4 thèmes pour faciliter l'accès.
- c. Conciliation : Le CNOSF a proposé au club de WASQUEHAL de suivre la décision de la FFBB. Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents Intervention des salariés des structures sur demande de la FFBB
 - i. Lien entre LR / CD vers FFBB pour des actions
 - ii. Nécessité d'informer et de rassurer avec une convention
 - iii. Etudier la prise en charge économique : réponse négative de la FFBB dans l'intérêt général
 - iv. Former un groupe de travail avec un pilotage DTN, un représentant de ligue régionale et de comité départemental pour définir les modalités de la mise à disposition du salarié.
- d. Situation du Comité Départemental de l'Oise
 - i. Un rappel est fait des difficultés liées à la gouvernance et aux irrégularités réglementaires constatées.
 - ii. Une délégation de la FFBB était présente lors du dernier Comité Directeur du 12 mars dernier
 - iii. Suite à la proposition émise par la FFBB au travers de ladite délégation, il est acté à l'unanimité des membres présents et sans abstention, la volonté de démissionner collectivement afin d'asseoir, lors de la prochaine Assemblée Générale, une gouvernance souhaitée par les Clubs. Constat à ce jour qu'une grande majorité des démissions sont parvenues au Comité, à l'exception de quelques-unes; précisions étant faites que celles-ci devront toutes être adressées avant l'Assemblée Générale prévue le 7 Juin 2014.
 - iv. Le Bureau Fédéral au vu d'accompagner le Comité Départemental, et eu égard aux délais réglementaires liés à l'organisation de cette Assemblée Générale, décide d'assister le Comité départemental en lui permettant d'adresser dans les délais imparties les convocations à la prochaine Assemblée Générale.
 - v. Le Bureau Fédéral rendra compte au prochain Comité Directeur de l'évolution de la situation pour prise de décision.

- e. Situation du Comité Départemental de Drôme-Ardèche
 - i. Réunion le 10 avril du Comité Directeur
 - ii. Propositions d'améliorations de la gouvernance
 - 1. Projet du Comité : un projet fédérateur doit permettre de retrouver une cohésion de travail
 - a. Présentation du projet Comité départemental à l'Assemblée Générale, le 20 juin prochain
 - 2. Gouvernance du Comité départemental
 - a. La FFBB va faire parvenir au Comité départemental des principes permettant de lever, à terme, les difficultés rencontrées par la structure et de déterminer les compétences de chacun.
 - iii. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que jusqu'à la fin de la saison un soutien aux clubs soit maintenu et demande à Stéphanie PIOGER de jouer un rôle important dans ce dossier.

9. Trésorerie (JP HUNCKLER)

- a. Point général
 - i. Finalisation des bilans FBP et COL
 - ii. Préparation de la clôture de fin de saison de la FFBB
 - iii. Budget prévisionnel en cours de construction
- b. Pénalités financières e-marque
 - i. Envoi tardif de la feuille de marque ou non utilisation : 50€ par rencontre. Sera à valider par le prochain Comité Directeur

10. Direction Générale / Direction Technique (P. BEESLEY)

- a. Point général
 - i. EDF masculines : Début mai les sélectionneurs des équipes de France A et A' MM. Vincent COLLET et Pascal DONNADIEU se sont rencontrés pour mettre en place un travail collaboratif.
 - ii. EDF féminine : Le calendrier des compétitions internationales sera communiqué prochainement.
 - iii. Le recrutement des joueurs et joueuses du Centre Fédéral est terminé. Les meilleurs potentiels ciblés ont accepté d'intégrer le Centre Fédéral.
 - iv. Point Ressources humaines.
 - 1. Discussions NAO en cours
 - 2. Point sur les recrutements des stagiaires des différents services et présentation de Melle Laure JARDRI, Juriste remplaçante de Clément SOURIOUX.

11. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives (JM JEHANNO)

- a. CFS
 - i. Dénominations des divisions et des titres pour les compétitions jeunes – (Annexe 3)
Le document présenté est validé en séance.
 - ii. U15
 - 1. U14 qui peut jouer dans deux équipes, dans deux clubs différents : région et U15 Elite -> non
 - 2. Un joueur qui fait partie du Pôle espoir peut-il jouer au profit d'une équipe U15 Elite hors sa Ligue d'appartenance ? Oui
- b. Salles et terrains
 - i. Tous les clubs de NM3 et NF3 ne remplissent pas à ce jour les conditions matérielles nécessaires requises pour le début des championnats (Les nouveaux tracés et l'appareil des 24'' avec remise à 14' seront obligatoires pour la saison prochaine dans ces divisions).
 - 1. Présentation d'un document en séance
 - 2. Ne concerne pas les championnats qualificatifs aux championnats de France
 - 3. Communication à faire vers les Ligues et les Comités, (à faire confirmer par le Comité Directeur).
 - 4. Application de la règle de remise à 14' en cours de jeu : ne concerne pas les championnats de France
- c. Trophée Coupe de France – dispositions transitoires saison 2014/2015
 - i. Début pour la saison 2015/2016
 - ii. Proposition transitoire : maintien de l'organisation actuelle sauf calendrier. Application des bonus et fin de l'engagement obligatoire.
 - iii. Nécessité que chaque Ligue organise une compétition qualificative, les dates seront définies par la FFBB.

- iv. Pour le ranking : les points perdus par pénalité seront également perdus sur le ranking
- d. CFO
 - i. Distinguo entre le moment de dépôt de la réclamation et le moment de l'incident – (Le Bureau Fédéral décide qu'il est nécessaire d'écrire l'heure de fin de rencontre et l'heure de dépôt de la réclamation sur la feuille de marque
 - ii. Charte des officiels – validation du document de travail (*Annexe 8*)
 - 1. Que faire la saison prochaine ?
 - a. Se mettre en ordre de marche pour que les clubs puissent se mettre à niveau
 - b. Une saison pour que les clubs soient au niveau en termes d'OTM
 - c. Travail de détection et de validation des arbitres clubs et OTM clubs
 - d. Pas d'application des OTM club recevant/club visiteur la saison prochaine
 - 2. Proposition : Pas de désignations consécutives des OTM en Pro A et Pro B
 - 3. Indemnité des arbitres : obligation de proposer un cadrage en fonction des niveaux pour le comité directeur du 9 mai (application dès l'année prochaine),
 - 4. Co-voiturage : réflexion nécessaire pour inciter fortement sur des notions de distance
 - 5. Travail à entreprendre sur les désignations des officiels mineurs
 - 6. Sécurisation des procédures administratives relatives aux retraits de désignations.

12. **Questions diverses**

- Suite à intervention de G. NIVELON, il est proposé, que désormais il y ait une validation des choix des sujets développés dans la revue Basketball par le Directeur Général voire le Président Fédéral.